

**COMMUNIQUÉ FINAL SANCTIONNANT LES TRAVAUX DE L'ATELIER  
D'ANALYSE DES LIENS ENTRE LE FIP/CAFI, LE PLAN NATIONAL  
D'INVESTISSEMENT REDD+ ET LA GOUVERNANCE FORESTIÈRE**

**18 avril 2017**

**Brazzaville**

Il s'est tenu à Brazzaville, le 18 avril 2017 à l'Ecole supérieure africaine des cadres de chemin de fer (ESACC) un atelier d'analyse des liens entre le plan national d'investissement REDD+ et la gouvernance forestière notamment les accords de partenariat volontaire (APV) FLEGT, organisé par le Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH) avec l'appui technique de Fern sur financement du gouvernement britannique (DFID) dans le cadre du projet CoNGOs (Collaboration d'ONG en faveur de moyens de subsistance communautaires équitables et durables dans les forêts du bassin du Congo).

L'atelier a démarré avec la présentation des participants, le mot de bienvenue par Marie-Ange Kalenga (Fern), la présentation du projet CoNGOs par Maixent Fortunin Agnimbat Emeka (FGDH) puis les attentes spécifiques présentées par quelques participants.

Cet atelier avait pour objectif général d'identifier les opportunités fournies par le plan national d'investissement REDD+ pour renforcer la gouvernance forestière et en particulier les droits des communautés forestières.

Les objectifs spécifiques étaient de :

- Présenter et analyser le plan national d'investissement REDD+;
- Faire ressortir les liens entre le plan d'investissement et les objectifs de gouvernance des processus APV et REDD+ ;
- Formuler des recommandations sur des actions possibles pour renforcer les synergies entre l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI) et les processus

APV et REDD+ notamment en matière de renforcement des droits des communautés forestières.

Une seule communication a été effectuée par Monsieur Grégoire Nkeoua, point focal national PIF (Programme d'Investissement Forestier<sup>o</sup>/CAFI sur l'état d'avancement du processus PIF/CAFI.

Il est ressorti de cette communication que :

- Le processus de réduction des émissions de la déforestation et de la dégradation des forêts, y compris la conservation et la gestion durable des forêts, l'accroissement des stocks de carbone » (REDD+), dans lequel le Congo s'est engagé depuis 2008, se définit en trois phases (préparation, investissement et paiement basé sur les résultats). Le Congo qui s'est déjà doté des outils de REDD+ (Stratégie nationale REDD+, Sauvegardes environnementales et sociales, Système Mesurage, Reporting et Vérification (MRV), Niveau de référence, etc.) se trouve à une étape charnière entre la phase de préparation et celle d'investissement. Cela a permis que le dossier préparatoire du Congo soit considéré comme achevé par le programme d'investissement forestier (FIP) de la Banque mondiale.
- Le PIF et CAFI sont deux initiatives qui visent l'élaboration du plan d'investissement et financement des activités de la phase 2.
- Le PIF/CAFI vise à aider le Congo à : 1) en fournissant des investissements pour réduire la déforestation, en s'attaquant aux causes de ce phénomène, 2) en l'aidant à s'adapter aux effets du changement climatiques, 3) contribuer aux diverses activités liées à l'amélioration de l'état de l'environnement, la lutte contre la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie en milieu rural.
- Le financement PIF/CAFI s'élève à 870 000 dollars US pour l'élaboration du plan d'investissement de la stratégie nationale REDD+ et 24 millions \$ US pour la mise en œuvre des projets pendant une période 50 ans. Les domaines concernées sont les suivants : 1) Renforcement des capacités institutionnelles, gouvernance liée au secteur forestier et information, 2) Réalisation des investissements consacrés aux mesures d'atténuation, notamment les services liés aux écosystèmes forestiers ; 3) Réalisation des

investissements dans d'autres secteurs pour atténuer la pression sur les écosystèmes forestiers. Les axes d'intervention sont les suivants : 1) La réduction des émissions des secteurs forêts, agriculture, mines et énergies, 2) L'implication des populations locales et autochtones aux activités de réduction d'émissions, à travers l'élaboration des plans d'aménagement simplifiés, l'amélioration des pratiques agricoles et la participation à la gestion durable de la faune, 3) La promotion des plantations forestières dans l'objectif d'approvisionner les grands centres urbains en bois de chauffage.

- PIF/CAFI, ayant la banque mondiale comme chef de file des banques multilatérales, est doté d'un comité de suivi et d'un point focal opérationnels.
- Les études thématiques qui vont renseigner le plan d'investissement sont achevées et validées. Elles portent sur le cadre politique et réglementaire, l'analyse du potentiel REDD+, la filière bois-énergie, les filières agroforestières, l'analyse du potentiel des co-bénéfices socioéconomiques.
- La validation et la soumission du plan d'investissement finalisé est envisagé pour le mois de septembre 2017 au plus tard.

La présentation a été suivie de discussions au cours desquelles quelques commentaires et questions ont été présentés au communicateur qui y a apporté des réponses. A l'issue des discussions, les participants se sont repartis en trois groupes de travail dont les résultats suivants ont été approuvés en plénière.

Les constats visent à établir les liens entre les initiatives PIF/CAFI et les processus de gestion durable des forêts auxquels le Congo est partie prenante, à savoir REDD+, APV/FLEGT et les contributions déterminées au niveau national (CDN). Les principaux constats sont les suivants :

- Les changements climatiques sont dus aux émissions des gaz à effet de serre qui sont causés, entre autres, par la déforestation et la dégradation forestière. Les initiatives PIF/CAFI visent l'élaboration et le financement du plan national d'investissement de la stratégie nationale REDD+.

- Les changements climatiques ont des impacts négatifs sur les activités agricoles donc entraînent l'aggravation de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté. Le PIF/CAFI envisage de financer les activités génératrices des revenus et une agriculture intelligente et résiliente.
- Les communautés locales et populations autochtones (CLPA) ainsi que les organisations de la société civile (OSC) ne sont pas suffisamment informées et sensibilisées sur le processus REDD+ et l'initiative PIF/CAFI.
- Les OSC et les CLPA ont une très faible connaissance du mécanisme des plaintes.
- Les initiatives PIF/CAFI et le processus APV/FLEGT concourent à l'amélioration de la gouvernance forestière et sont largement participatifs ;
- Les deux processus mettent un accent particulier sur les droits des communautés locales et des populations autochtones
- les CLPA sont insuffisamment informés et sensibilisés sur les deux processus.

Les participants ont, par la suite, formulés des recommandations sur la base des constats. Ces recommandations sont les suivantes :

- Accélérer le processus d'élaboration du plan d'investissement et de validation de la stratégie nationale REDD+ ;
- Promouvoir les activités génératrices des revenus en vue de la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des communautés locales et populations autochtones ;
- Contribuer (CAFI/PIF) au renforcement de la gestion durable des aires protégées
- Renforcer les capacités des CLPA et des OSC afin qu'elles contribuent de façon effective aux objectifs de PIF/CAFI et de REDD+ ;

- Diligenter le processus de mise en place du mécanisme des plaintes et des règlements des conflits ;
- Multiplier les actions d'information et de sensibilisation des CLPA sur APV/FLEGT ;
- Encourager et accélérer le processus de réforme du code forestier ;
- Encourager et appuyer la mise en œuvre des engagements du Congo dans pris dans le cadre de l'APV/FLEGT ;
- Encourager et appuyer la mise en œuvre des sauvegardes environnementales et sociales dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'investissement de la stratégie nationale REDD+.

Les participants ont salué cette initiative, la première du genre, qui a permis à la société civile d'être mieux informée et formuler des recommandations sur les initiatives PIF/CAFI.

Une vingtaine de participants ont pris part à cet atelier, dont l'administration forestière, les bailleurs de fonds, le comité national REDD (CONA REDD), les parlementaires, les membres des Plateformes de la Société Civile (Plateforme pour la gestion durable des forêts, Cadre de concertations des organisations de la Société Civile et des populations autochtones sur REDD+ et la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez).

La fin des travaux est intervenue 17 heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2017

Les participants